

# COMITE CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS RENAULT

## Charte

Présentation du Comité

Instance de réflexion et de proposition, relais entre les actionnaires individuels et la Direction Financière Renault, le Comité Consultatif des Actionnaires Individuels (CCAI) a pour mission de contribuer à la clarté de l'information financière destinée aux actionnaires individuels.

Il a également pour mission de proposer des améliorations sur les outils et actions de communication mis à disposition des actionnaires individuels.

Ce Comité exprime, dans la mesure du possible, les attentes et les interrogations des actionnaires individuels.

## Composition

Le CCAI est composé de 10 actionnaires Renault (dont 2 salariés ou retraités Renault) tous bénévoles, représentant au mieux la diversité des actionnaires Renault.

La Présidence du CCAI est assurée par le Responsable des Relations Actionnaires Renault.

## Fonctionnement

Le Comité se réunit 3 à 4 fois par an au Siège de Renault ou tout autre lieu décidé par Renault, selon l'ordre du jour des réunions de travail.

Un ordre du jour est transmis avant chaque réunion.

Des échanges par mail ou réunions téléphoniques peuvent avoir lieu tout au long de l'année.

Des sous-groupes de travail peuvent être organisés sur des sujets présentés en réunion. Un membre pourra être désigné pour présenter un rapport sur tout ou partie des travaux lors des réunions d'actionnaires.

Un calendrier annuel des réunions est établi afin de permettre aux participants de s'organiser pour être présents aux réunions.

## Recrutement de nouveaux membres

Chaque personne faisant acte de candidature au CCAI devra envoyer à Renault un dossier de candidature.

Ce dossier comprendra une lettre de motivation, un curriculum vitae et une attestation de détention d'un minimum de 5 actions Renault.

Un entretien physique ou téléphonique pourra être réalisé entre le candidat et un ou plusieurs membres du CCAI ainsi qu'un collaborateur de la Direction des Relations Financières.

La décision finale sur les candidatures appartiendra à Renault.

## Mandat

La durée du mandat de chaque membre du CCAI est fixée à 3 ans.

Ce délai peut faire l'objet de prorogation à la demande de Renault si le membre du Comité sollicité en est d'accord. Une seule prorogation sera autorisée afin de permettre un renouvellement et une continuité du CCAI.

## Engagements

Pendant la durée de leur mandat, chaque membre du CCAI s'engage :

- à un engagement de confidentialité relatif aux informations susceptibles d'être portées à sa connaissance dans le cadre des fonctions du Comité et à ne pas utiliser ces informations,
- à ne pas utiliser sa qualité de membre à des fins personnelles ou commerciales,
- à être présent à chacun des ateliers de travail et lors de l'Assemblée Générale (sauf empêchement indépendant de sa volonté) et à y participer activement,
- à s'impliquer en préparant sa contribution en amont,
- à autoriser Renault à utiliser les travaux produits par le Comité,
- à autoriser le Groupe Renault à mentionner son nom, prénom, photo et activité professionnelle sur le site internet du Groupe et ce pour la durée du mandat ,
- à autoriser Renault à utiliser son image et son nom sous forme de reproduction, photographies et/ou vidéos, sous réserve d'un accord

express et spécifique donné par l'intéressé pour chaque utilisation envisagée par Renault,

- à autoriser qu'en cas de rencontre avec les Dirigeants du Groupe Renault, un trombinoscope du CCAI puisse être transmis à la Direction ,
- à conserver un nombre minimum de 5 (cinq) actions Renault et ce pour la durée du mandat,
- à ne pas être membre de plus de 3 Comités consultatifs d'actionnaires dont celui de Renault,
- à ne pas participer au Comité Consultatif d'un autre constructeur automobile ou fournisseur majeur de Renault

Renault se réserve le droit:

- de demander à chacun des membres sa qualité d'actionnaire Renault avant toute participation à une réunion,
- d'effectuer à chaque dernier Comité de l'année, un bilan des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de travail.

## Dispositions financières

Dans un souci d'indépendance, les membres du CCAI ne reçoivent aucune rémunération, ni avantage particulier au titre de leur statut de membre, de leurs travaux et de leur présence à l'occasion des ateliers de travail.

Les frais de transport et d'hébergement des membres du CCAI, pour se rendre sur le lieu d'un atelier de travail, sont remboursés sur justificatif par Renault selon les mêmes modalités que celles appliquées aux collaborateurs Renault.

## Démission du membre

Le membre du CCAI peut présenter sa démission pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision.

## Exclusion

Un membre du CCAI peut être exclu par Renault en cas de non-respect d'un taux de présence supérieure à 50%.

Renault se réserve également le droit d'exclure du CCAI un membre qui contreviendrait gravement aux engagements du présent règlement intérieur.

## Dissolution

Le CCAI peut être dissout à l'initiative de Renault.  
Dans ce cas, les membres seront prévenus au préalable par courrier.

## Modification du règlement

Le présent règlement peut être modifié à l'initiative de Renault, après en avoir informé les membres du CCAI.

La qualité de membre du CCAI entraîne automatiquement l'adhésion pleine et entière à l'ensemble des dispositions du présent règlement.

Les présentes règles de fonctionnement du Comité Consultatif des Actionnaires Individuels ont été rédigées en deux exemplaires.

## Traitement des données personnelles

Le respect de la protection des données à caractère personnel constitue une valeur éthique du Groupe RENAULT conformément à sa Politique Groupe de protection des données personnelles accessible à l'adresse :

<https://group.renault.com/information-sur-la-protection-de-vos-donnees-personnelles/>

Renault prend toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que vos données personnelles sont traitées en toute sécurité et en conformité avec la réglementation.

Vous trouverez ci-dessous des informations détaillées sur le traitement de vos données personnelles dans le cadre de la gestion du Comité consultatif des actionnaires individuels.

### **Finalité du traitement**

Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription et participation au Comité Consultatif des Actionnaires Individuels sont conservées par la Direction des Relations Financières de Renault agissant en sa qualité de Responsable de Traitement pour la gestion dudit Comité. Renault s'engage à ne pas utiliser vos données personnelles à des fins commerciales. Vous êtes informé que vos données personnelles ne font pas l'objet d'un traitement en dehors de l'Union Européenne.

## Données collectées

La Direction des Relations Financières collecte à cette fin des données personnelles des membres du CCAI (telles que le nom, le prénom, l'e-mail etc.) au moyen d'un dossier de candidature (disponible en ligne), auquel est joint par le candidat une lettre de motivation, un curriculum vitae, une attestation de détention d'un minimum de cinq actions Renault, envoyé à l'adresse [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com) ou à l'adresse suivante :

Groupe Renault  
Direction des Relations Financières  
Service Relations Actionnaires  
QLG V15 3 55  
13-15 Quai Alphonse Le Gallo  
92 513 Boulogne Billancourt Cedex

Renault pourra également demander à chacun des membres sa qualité d'actionnaire Renault avant toute participation à une réunion. Cette collecte des données personnelles se fait directement auprès du membre et se réalise sur une base entièrement volontaire.

## Durée de conservation

Les documents « dossier de candidature », « curriculum vitae », « lettre de motivation » et « charte signée » sont conservés par la Direction des Relations financières pendant **la durée du mandat** puis détruits.

L'Attestation de détention de 5 actions est détruite dès la fin du processus de recrutement.

Les coordonnées et adresses personnelles sont gardées pendant 5 ans après la fin du mandat pour pouvoir inviter les anciens membres du CCAI à des événements. Vous pouvez vous opposer à recevoir des invitations à tout moment en envoyant un email à [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com) ou un courrier à Direction des Relations Financières du Groupe Renault 13-15 QUAI LE GALLO – QLG V15 3 55 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Le nom et le prénom sont conservés pendant une durée de 15 ans afin d'éviter de recruter d'anciens membres dans le Comité.

En cas de rencontre avec les Dirigeants du Groupe Renault, le trombinoscope avec les noms, prénoms, activité professionnelle et photo ayant pu être transmis à la Direction ne sera conservé que le temps de l'événement.

Pour les candidats non sélectionnés, les données sont détruites après analyse du dossier.

## Vos droits

Conformément aux lois applicables en matière de protection des données, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la Direction des Relations Financières du Groupe Renault 13-15 QUAI LE GALLO – QLG V15 3 55 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX Ou par voie électronique à : [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com)

Si vous souhaitez ne plus être membre du CCAI, nous vous invitons à envoyer un mail à [communication.actionnaires@renault.com](mailto:communication.actionnaires@renault.com) ou un courrier à Direction des Relations Financières du Groupe Renault 13-15 QUAI LE GALLO – QLG V15 3 55 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Membre du Comité Consultatif des  
Actionnaires Individuels

Renault

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

A Boulogne, le :

A Boulogne, le :

Signature :

Signature :